



Echos du conseil municipal 8 avril 2022

Ce conseil municipal portait sur le budget. Après avoir présenté les comptes de gestion et administratifs, ainsi que l'affectation des résultats de fonctionnement de l'année 2021, pour la caisse des écoles, de la forêt, de l'eau et de la commune, ils ont tous été votés à l'unanimité. Suite à quoi le maire a présenté le budget primitif de cette année pour les mêmes affectations. Une subvention de 7 100 euros a été attribuée au CCAS pour son fonctionnement et une autre de 2 000 euros à la caisse des écoles.

Travaux

De gros travaux sur le réseau d'eau sont prévus rue des Vosges et chemin de Grandrupt, le maire a demandé au conseil de prospecter les banques pour un emprunt de 160 000 euros.

Concernant le groupe scolaire, le maire a présenté les travaux que la commune souhaite réaliser, sur la toiture, l'isolation et les changements de portes et fenêtres.

A l'occasion de la rénovation de la salle Poirel, la chaudière fioul ayant été supprimée, il aurait fallu neutraliser la cuve. Cette opération a été facturée à la commune par la société ADG Energie. Aujourd'hui, les travaux ayant été réalisés par la commune, nous devons refacturer cette société le coût des travaux.

Divers

Le logement communal au premier étage de l'école devrait être bientôt reloué. Le conseil n'a voté aucune augmentation pour les impôts (sur sa partie communale) en 2022. Une modification du règlement intérieur des salles communales a été validée par le conseil. Ce règlement est transmis à chaque personne louant la salle Poirel.

L'isolation va être complètement refaite pour de meilleures performances énergétiques, une utilisation des lieux plus agréable et bien sûr, à la clé des économies d'énergie.



La société Consilium a actuellement en charge l'étude de faisabilité des travaux chemin de Grandrupt et rue des Vosges. Les appels d'offre viennent de se terminer.



Caisse des Ecoles BUDGET Primitif 2022

SECTION de FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	3 000,00 €
Déficits antérieurs reportés	
TOTAL DEPENSES	3 000,00 €
Recettes de l'exercice	1 974,49 €
Excédents antérieurs reportés	1 025,51 €
TOTAL RECETTES	3 000,00 €
RESULTATS de CLOTURE Envisagé	
excédent	
déficit	

EAU BUDGET Primitif 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	92 200,00 €
Déficits antérieurs reportés	
Virement à la section d'investissement	0,00 €
TOTAL DEPENSES	92 200,00 €
Recettes de l'exercice	72 918,96 €
Excédents antérieurs reportés	47 881,04 €
TOTAL RECETTES	120 800,00 €
RESULTATS de CLOTURE Envisagé	
excédent	28 600,00 €
déficit	

SECTION d' INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	289 300,00 €
Déficits antérieurs reportés	0,00 €
TOTAL DEPENSES	289 300,00 €
Recettes de l'exercice	320 000,00 €
Excédents antérieurs reportés	110 231,46 €
Virement de la section de fonctionnement	0,00 €
TOTAL RECETTES	320 000,00 €
RESULTATS de CLOTURE Envisagé	
excédent	30 700,00 €
déficit	

COMMUNE BUDGET Primitif 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	394 857,84 €
Déficits antérieurs reportés	0,00 €
Virement à la section d'investissement	97 542,16 €
TOTAL DEPENSES	492 400,00 €

Recettes de l'exercice	364 210,52 €
Excédents antérieurs reportés	148 374,48 €
TOTAL RECETTES	512 585,00 €

RESULTATS de L'EXERCICE	
excédent	
déficit	-30 647,32 €

RESULTATS de CLOTURE Envisagé	
excédent	20 185,00 €
déficit	

SECTION D' INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	177 956,16 €
Déficits antérieurs reportés	29 543,84 €
TOTAL DEPENSES	207 500,00 €

Recettes de l'exercice	109 957,84 €
Excédents antérieurs reportés	0,00 €
Virement de la section de fonctionnement	97 542,16 €
TOTAL RECETTES	207 500,00 €

RESULTATS de L'EXERCICE Envisagé	
excédent	0,00 €
déficit	0,00 €

FORÊTS BUDGET Primitif 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	51 062,64 €
Déficits antérieurs reportés	
Virement à la section d'investissement	58 137,36 €
TOTAL DEPENSES	109 200,00 €

Recettes de l'exercice	15 289,50 €
Excédents antérieurs reportés	117 710,50 €
TOTAL RECETTES	133 000,00 €

RESULTATS de CLOTURE Envisagé	
excédent	23 800,00 €
déficit	

SECTION D' INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	101 000,00 €
Déficits antérieurs reportés	0,00 €
TOTAL DEPENSES	101 000,00 €

Recettes de l'exercice	42 862,64 €
Excédents antérieurs reportés	8 862,64 €
Virement de la section de fonctionnement	58 137,36 €
TOTAL RECETTES	101 000,00 €

RESULTATS de CLOTURE Envisagé	
excédent	
déficit	

Election présidentielle - 1er tour

Résultats de la commune au 1^{er} tour

Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Marine LE PEN	147	34,75	44,28
M. Emmanuel MACRON	82	19,39	24,70
M. Éric ZEMMOUR	32	7,57	9,64
M. Jean-Luc MÉLENCHON	21	4,96	6,33
Mme Valérie PÉCRESSE	10	2,36	3,01
M. Jean LASSALLE	9	2,13	2,71
M. Yannick JADOT	9	2,13	2,71
M. Fabien ROUSSEL	8	1,89	2,41
Mme Nathalie ARTHAUD	6	1,42	1,81
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	4	0,95	1,20
Mme Anne HIDALGO	3	0,71	0,90
M. Philippe POUTOU	1	0,24	0,30

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	423		
Abstentions	87	20,57	
Votants	336	79,43	
Blancs	2	0,47	0,60
Nuls	2	0,47	0,60
Exprimés	332	78,49	98,81

Solidarité vers les réfugiés Ukrainien

Suite à la proposition de la municipalité de venir en aide aux réfugiés ukrainiens, de nombreux dons ont été collectés par la mairie et envoyés par la municipalité vers un point de collecte. Merci aux Thiavillois pour leur générosité.



Le Relais Familles / France Services d'Azerailles
en partenariat avec la DDFiP
vous propose....



**La déclaration de revenus :
c'est en ligne ou c'est automatique**



**PRESENTATION DU SITE IMPOTS.GOUV.FR
ET DE LA DECLARATION EN LIGNE**

**Le jeudi 21 Avril 2022 de 9h00 à
12h00**

Salle des fêtes d'Azerailles

SUR INSCRIPTION AU 07 89 80 04 22



Réunion publique

A la demande du conseiller communal de la commune, et du maire, une réunion publique avec les habitants de la rue du Moulin s'est tenue jeudi 7 avril à 18h salle du conseil à Thiaville. A l'ordre du jour : l'assainissement de cette rue.

Depuis plusieurs années, une étude demandée par la municipalité, lui faisait envisager de finaliser l'assainissement collectif de la rue. Mais depuis 2019, de par la loi, la compétence "assainissement" a été transférée à l'intercommunalité, qui refusait jusqu'ici de reprendre le chantier et souhaitait passer en assainissement autonome, à la charge du propriétaire.

La réunion avait pour but de l'expliquer aux habitants concernés. Le président et le responsable assainissement étaient présents pour répondre à leurs questions. Résultat, les travaux devraient finalement se réaliser dans les deux prochaines années.



Assemblée générale de l'amicale des sapeurs-pompiers



L'amicale des sapeurs-pompiers a fait son assemblée générale annuelle. L'occasion de rappeler les activités, très réduites pour cause de Covid, de l'état des finances et d'élire un nouveau conseil d'administration. Sacha Picard est président de l'amicale, David Picard est le vice-président, Laura Catherine est secrétaire, Michael Sontheimer est secrétaire adjoint, Hervé Fogel est trésorier, Mickael Georges est trésorier adjoint.

Les travaux du mois



Le 11 avril, un nouvel employé, dédié aux espaces verts est venu renforcer l'effectif. Jean-Pierre Koenig, raonnais de 54 ans, aura en charge la tonte et l'entretien des massifs floraux et du fleurissement du village.



Avec l'arrivée du printemps, le nettoyage des fontaines s'imposait.



Tout est prêt pour compléter la prairie fleurie à l'entrée du village (page 8)



Pour fêter les fêtes de Pâques, les services techniques du village se sont attelés à créer un décor sympathique au centre du village.



Dans le cadre de la mise aux normes, la conduite d'eau potable au « passage des Vaches » a été remplacée. Les compteurs d'eau des habitations ont été installés sur la voie publique. Reste à refaire l'égoût d'entrée et le goudronnage.

Régénération de la prairie fleurie



En 2021, la municipalité a souhaité tester l'installation d'une prairie fleurie. Très fleurie toute l'année au bénéfice de la faune naturelle, elle a aussi profité aux insectes et aux oiseaux cet hiver, ce qui explique pourquoi elle n'a volontairement pas été tondue. Désormais, la tonte a été effectuée ce printemps, permettant de déposer les graines au sol pour sa propre régénération. Elle sera complétée par un semi pour les fleurs annuelles. Cette action rentre dans le cadre de l'opération "zéro phyto" dans laquelle la commune est très engagée.



Nettoyage de printemps

Derrière la salle Michel Jacquet, la végétation était devenue trop envahissante. Une action de débroussaillage et de broyage sur place des végétaux a été effectuée.



Travaux en forêt

Les travaux en forêt continuent. Après la réfection des chemins, la pose de trois voies d'eau a été réalisée : Passage des Vaches, chemin du réservoir d'eau et chemin du Bossu. La pose de deux barrières, l'une chemin des chasseurs et l'autre près du Ruisseau Saint Pierre. Le curage et débouchage de traversées de chemin a été réalisé et un comblement des trous sur les chemins des pommiers a été effectué.



Affouages

Les affouages avancent bien et les affouagistes ont bien respecté les règles de sécurité. On sait que toutes ces règles sont contraignantes, mais ne pas les respecter revient à s'exposer et à prendre des risques inutiles. Ils se terminent fin avril.

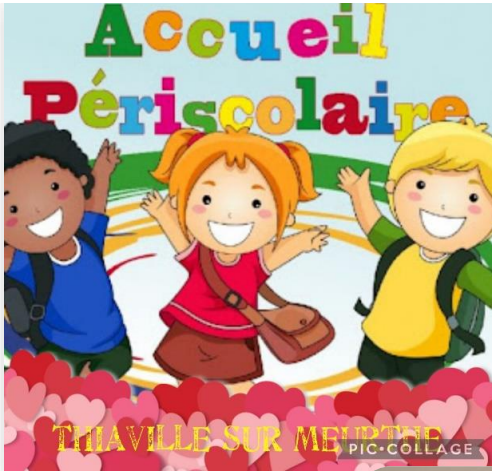


Neutralisation des cuves

L'école et la salle Poirel ont longtemps été chauffées par des chaudières à fuel. Or, qui dit chauffage au fuel, dit cuves de fuel et il y en avait deux qu'il fallait neutraliser puisque les deux salles sont passées au chauffage au gaz. C'est chose faite depuis la mi-mars, les cuves étant dépolluées et remplies de béton.



Le périscolaire accueille désormais jusque 30 enfants pour la cantine, et de leur côté, les activités rencontrent un beau succès avec les enfants de Thiaville/Lachapelle.



Le périscolaire de Thiaville-sur-Meurthe propose depuis le début de l'année 2022 des activités très appréciées des enfants...

Carnaval en association avec les amis de l'école, grand repas sur le thème du carnaval vénitien, mais aussi des promenades de Printemps par exemple !!!!!

Des thèmes de folie au fil des semaines, « monstres et compagnie », « Les animaux », « Le printemps, et encore beaucoup d'autres à venir !



Carnaval



Le 2 mars dernier, les amis de l'école organisaient un défilé intergénérationnel dans les rues du village. Un grand merci aux organisateurs et aux participants.



Centre de loisirs

Pour le mois d'avril, il n'y aura pas de centre de loisirs car trop peu de familles ont répondu au sondage qu'ils souhaitent que leurs enfants y participent (3 la première semaine et 6 la deuxième). En revanche, pour les vacances d'été, nous prévoyons d'en faire un du 6 au 29 juillet et peut être, si quelques familles supplémentaires le demandent, les deux dernières semaines d'août (du 22 au 31 août). Un problème demeure cependant actuellement : trouver un(e) directeur(rice) et des animateur(rice)s. Si vous avez des personnes dans vos connaissances qui ont les diplômes requis (BAFA pour les animateurs, BAFD pour le directeur) n'hésitez à nous les faire connaître.

Merci par avance de transmettre vos réponses au plus tard le 28 mai à Damienne Villaume par mail (damienne54120@gmail.com) ou dans la boîte aux lettres de la mairie.

Mois de juillet :

	Du 6 au 8 juillet	Du 11 au 15 juillet	Du 18 au 22 juillet	Du 25 au 29 juillet
Si oui cocher la ou les cases				

Un centre de loisirs en août vous intéresserait-il ?

Oui	
Non	



Si oui quelle(s) semaine(s) ?

	Du 1 au 5 août	Du 8 au 12 août	Du 16 au 19 août	Du 22 au 26 août	Du 29 au 31 août
Si oui cocher la ou les cases					

Nom et Prénom de l'enfant ou des enfants :

.....

Age(s) : Numéro de téléphone :

ADRESSE.....

30e assemblée générale de la radio RCM

Privé d'assemblée générale en 2021, c'est avec un grand plaisir que le conseil d'administration a convoqué les membres de l'association et invité ses partenaires pour faire le bilan des activités de la radio, des finances et mettre en place un nouveau conseil d'administration. Pour l'occasion le chanteur Mr Yaz, de Saint-Dié a animé l'ouverture et le pot de l'amitié en présence de nombreux élus locaux. Merci à tous pour le soutien important en faveur de la radio locale associative.

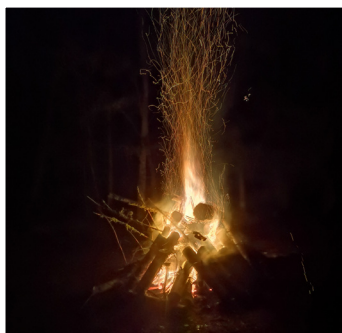


Thierry Chevalley, nouveau président



Marche de nuit

Une super soirée pour tout le monde et un vrai plaisir de se retrouver tous ensemble à arpenter la forêt de nuit. Il y avait en effet une cinquantaine de personnes de 7 à 77 ans qui craignaient un peu la pluie, voire la neige jusque 20h. Or, au moment où la marche a démarré, tout s'est arrêté et il n'y a pas eu une goutte de pluie, ni un flocon de neige. Les fritons grillés et le vin chaud offerts à « La Pierre Plate » sont toujours aussi appréciés, quant à la soupe revigorante prise au retour à la salle des fêtes, elle donnerait presque envie de repartir pour un tour après s'en être régalé. Peut-être pourrait-on envisager d'en faire une deuxième en automne ?



A bicycletteuuu

Des Thiavillois maintiennent la tradition du 1er avril et cela met de la gaieté dans le village : on a pu voir vendredi matin des petits papiers orange collés par-ci, par-là assortis de messages, comme par exemple à la boulangerie, « on ne sert du pain qu'aux poissons » ou encore un vélo rose décoré dans le terrain en face de l'école. Merci à l'artiste qui nous fait voir la vie en rose dans ces temps difficiles.



Le retour du vide grenier



Le Foyer Rural organise son 23ème vide grenier

2€ le mètre - minimum 3 mètres

Café et brioche offerts aux exposants

Buffet et Buvette



Thiaville sur Meurthe



Dimanche 15 mai 2022



dans les rues de 6h à 18h

**INSCRIPTIONS avant le 01 Mai 2022
au 07 69 05 24 65**

Bulletins d'inscription à retirer à la Mairie
Exposition réservée uniquement aux particuliers

Le 15 mai, on retrouve le Vide Grenier. Il est attendu avec impatience, car depuis le dernier en 2019, chacun a pu accumuler les objets à mettre en vente : il y aura donc des affaires à faire. Comme d'habitude, il se passera dans le centre du village. Les habitants de rues concernées (Libération, Gare, Eglise et Vosges depuis la Croix) ont reçu un bulletin à remplir s'ils veulent s'inscrire et être devant chez eux. Passé le 20 avril, s'ils n'ont pas répondu, ils ne pourront plus demander à être devant chez eux.



Les pompiers des Grands-Faings recrutent

Pourquoi pas vous ?

Avez-vous déjà songé à consacrer une partie de votre temps libre pour aider les autres sans véritablement oser vous lancer ? Et si vous vous lanciez. Si les secours en milieu urbain et dans les grandes agglomérations dépendent majoritairement des sapeurs-pompiers professionnels, en milieu rural ils reposent exclusivement sur les sapeurs-pompiers volontaires. Cette mission, unanimement reconnue comme essentielle par la population, est pourtant fragilisée par le manque de vocations à s'investir au service de l'intérêt général. La méconnaissance des conditions de recrutement et d'exercice du volontariat est souvent un des obstacles majeurs à cet engagement citoyen indispensable.

Idée reçue n°1 : Les sapeurs-pompiers sont des hommes

Être sapeur-pompier volontaire (SPV), ce n'est pas « un truc de mecs. » Au service départemental d'incendie et de secours de Meurthe-et-Moselle, 22 % des sapeurs-pompiers sont des femmes et nous encourageons leur engagement. L'ergonomie du matériel en constante évolution ouvre davantage de perspectives et les locaux sont adaptés pour favoriser la féminisation des casernes.

Idée reçue n°2 : Il faut être très sportif

Pas besoin d'être accro au sport, mais simplement « d'être en bonne santé ». Nous ne cherchons pas des super héros. Notre force réside dans le collectif et la complémentarité. Lors des évaluations physiques du recrutement, l'objectif est de réaliser un diagnostic de départ qui permettra de vérifier que votre condition physique est compatible avec votre sécurité et celle des autres et permettra aussi de vous donner des objectifs de progression. Notre devise : "sapeurs-pom-



piers volontaires, des personnes ordinaires qui ensemble réalisent des choses extraordinaires".

Idée reçue n°3 : A 40 ans, c'est trop tard

Il n'y a pas d'âge pour devenir sapeur-pompier volontaire. On peut s'engager de 16 ans à 60 ans. Lorsqu'on a la trentaine, la quarantaine ou la cinquantaine, on est plus stable d'un point de vue familial, scolaire et professionnel, plus facile de maintenir son engagement dans la durée et d'y consacrer du temps. Si vous êtes dans ces tranches d'âges vous êtes donc des cibles privilégiées

Idée reçue n°4 : Ce n'est pas compatible avec une activité profes- sionnelle

Pour être sapeur-pompier volontaire il faut être régulier certes, mais il n'est pas nécessaire d'être disponible en permanence.

Le cursus de formation complet (25 jours) peut se faire sur trois ans maximum. A chacune des formations acquises, vous pouvez réaliser certaines missions, ce qui permet de "mettre le pied à l'étrier" progressivement.

D'autre part, vous gérez votre disponibilité de manière simple et instantanée grâce à un système informatique ultra-performant. Vous pouvez déclarer votre disponibilité vous-même grâce à une touche de votre bip d'alerte individuel. Le système est souple et permet de s'adapter à vos contraintes personnelles et professionnelles.

Idée reçue n°5 : Je n'habite pas la commune

La commune où se trouve la caserne n'est pas forcément la limite du secteur de recrutement des SPV de cette dernière. Il suffit d'habiter à moins de huit minutes du centre de rattachement le plus proche.

Idée reçue n°6 : Je vais voir des choses horribles

Bien entendu, si le sang est pour vous une réelle phobie, il est peu probable que l'activité de sapeur-pompier volontaire vous convienne. Cependant dans la plupart des cas, il s'agit plutôt d'une appréhension liée à votre vision "civile" des accidents. Cette vision changera radicalement lorsque la formation de sapeur-pompier vous aura armé pour réagir. Le fait d'intervenir en équipe et non pas seul a également un fort impact sur notre capacité d'action. L'ensemble des gestes réflexes que nous mettons en place face à chaque situation d'urgence, fait que nous sommes concentrés sur nos gestes et nos actions et non sur la vision du sang et du contexte.

**Adjudant-Chef
Nicolas HUMBERT**

**CIS des GRANDS-FAINGS
13, rue des Vosges
THIAVILLE SUR MEURTHE**

**Tél : 06.72.02.84.53
Mail : cc.gfs@sdis54.fr**

Numéros utiles

- Mairie : 03 83 71 41 73
- École : 03 83 71 42 73
- Gendarmerie : 03 83 75 34 82
- Anti-poison : 03 83 32 36 36
- SAMU - Urgences : 15
- Police secours : 17
- Pompiers : 18
- Pharmacie (garde) 03 83 15 17 52
- Médecin (garde) 03 83 75 34 82
- EDF (garde): 09 72 67 50 54

Etat Civil

La municipalité a le plaisir de compter une nouvelle habitante :

Kaïssia, Maylane Mistoihi, est arrivée le 27 février dernier au 14 rue des Grands Faings.

Nos félicitations aux jeunes parents.



Ouverture de la mairie au public

	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	
Mardi	9h - 12h	18h - 19h
Mercredi	Fermée	
Jeudi	9h - 12h	
Vendredi	9h - 12h	13h30 - 17h

Collecte et déchetterie

Lundi : 8h45 - 12h00 et 14h00 - 17h00

Mardi : 8h45 - 12h00

Mercredi : 8h45 - 12h00 et 14h00 - 17h00

Jeudi : SUR RENDEZ-VOUS : 8h45 - 12h00

Vendredi : 8h45 - 12h00 et 14h00 - 17h00

Samedi : 8h45 - 12h00 et 14h00 - 17h00

En raison des Fêtes de Pâques, Les déchetteries de Baccarat et Lunéville seront exceptionnellement fermées les dimanche 17 et lundi 18 avril 2022.

Les agents VEOLIA accueilleront les habitants dès mardi 19 avril à 9 h 00 pour un retour à un fonctionnement habituel.



Directeur de publication : Frédéric Thomas

Équipe rédactionnelle : Frédéric Thomas

Dominique George, Damienne Villaume

et Jonathan Fontaine

Mise en page : Vincent Guyot

Dépôt légal : 328/820

info@thierville.com